

Bonjour

Voici le compte-rendu de la réunion du 07-11-2022

Présents :

Stéphane SERRIER, Bruno DAVILLER, Michaël BRULE

Absents excusés :

Patrice BESSION, Marie-Françoise ETIENNE, Catherine LEURENT

Suite à la réponse de notre expert-comptable (ci-joint), nous avons donc la possibilité de mettre un droit d'entrée moindre pour les prestataires externes qui travaillent à l'année sur le site. Donc cela concerne TRIGO, MACE, le MIS, poste de garde etc...

La commission a décidé de mettre le droit d'admission pour ces sociétés à 3,50€ au lieu de 5,05€. Je vais donc demander à la RH la liste des sociétés et les noms des salariés pour les communiquer à Restaurabelle afin de mettre leur caisse à jour avec ce nouveau droit d'admission

Cordialement

STEPHANE SERRIER

Secrétaire du C.S.E

Délégué syndical CFE-CGC

Direct 03.29.81.29.93

stephane.serrier@garrettmotion.com

Garrett – Advancing Motion

Z.I. Inova 3000

88150 Thaon-Les-Vosges, France

www.garrettmotion.com

Site internet C.S.E :

www.csegarrett.com



Garrett Internal